

10.9 Question de M. Olivier de Wasseige à Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias, intitulée «Conflit entre Nafi Thiam et Belgian Athletics»

10.10 Question de M. Thierry Witsel à Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias, intitulée «Respect des athlètes de haut niveau»

M. le président. – Je vous propose de joindre ces deux questions d’actualité. (*Assentiment*)

M. Olivier de Wasseige (Les Engagés). – Madame la Ministre, nul ne peut ignorer aujourd’hui, puisque toute la presse en parle, le conflit opposant Nafissatou Thiam à *Belgian Athletics*, la fédération d’athlétisme fédérale. En effet, les deux parties sont en désaccord au sujet du code de conduite imposé aux athlètes, particulièrement en ce qui concerne les droits à l’image et la préparation des athlètes en vue des Championnats du monde d’athlétisme de cette année. Ce conflit a trait à des considérations importantes telles que la gouvernance et les règles imposées aux sportifs, mais aussi l’image de l’athlétisme belge, qui s’en trouve malheureusement ternie.

Madame la Ministre, quelle est votre lecture de cette situation? Quelles pistes envisagez-vous pour établir un dialogue constructif entre les athlètes et leur fédération?

M. Thierry Witsel (PS). – Comme vient de l’évoquer mon collègue, Nafissatou Thiam est en conflit avec la fédération belge d’athlétisme après avoir refusé de signer le code de conduite proposé par cette dernière, ce qui l’a vue privée du camp d’entraînement en amont des prochains Championnats du monde. Elle dénonce un envoi tardif du code de conduite et un manque de soutien de la part de *Belgian Athletics*. Elle estime aussi que ce code de conduite constitue un contrat commercial; or, sa non-signature expose les athlètes concernés à des amendes pouvant atteindre 20 000 euros. Les athlètes sont donc inquiets et contraints de signer ces contrats sous la pression.

En outre, des cas similaires se sont déjà produits: en 2019, notamment, la famille Borlée a refusé de signer ce même code, ce qui avait conduit à de vives tensions au sein de la fédération. Celle-ci explique pourtant que les athlètes sont bien soutenus à travers des contrats ADEPS et des bourses.

Madame la Ministre, pouvez-vous préciser les montants de ces contrats et bourses? Que contient exactement le code de conduite imposé aux athlètes et pourquoi inclut-il des fins commerciales? Pouvez-vous garantir que les droits des athlètes sont bien respectés? Avez-vous pris contact avec *Belgian Athletics*? Enfin, comment comptez-vous réinstaurer un climat de confiance et de sérénité en vue des Championnats du monde d'athlétisme de Tokyo?

Mme Jacqueline Galant, ministre des Sports, de la Fonction publique, de la Simplification administrative et des Médias. – Messieurs les Députés, je partage vos préoccupations et celles des athlètes, mais l'heure est à l'apaisement afin de permettre à ces derniers de préparer sereinement les Championnats du monde d'athlétisme 2025, qui ont déjà commencé. Je vous propose donc d'aborder sereinement les questions relatives au code de conduite et à la bonne gouvernance à l'issue de ces championnats, dans le cadre de la commission des Sports, plutôt que dans le climat passionnel qui règne actuellement.

Du reste, je tiens à exprimer tout mon soutien, ainsi que celui de la Fédération Wallonie-Bruxelles, non seulement aux athlètes qui portent haut nos couleurs à Tokyo, mais aussi aux fédérations sportives et aux nombreux encadrants qui les accompagnent quotidiennement.

M. Olivier de Wasseige (Les Engagés). – Madame la Ministre, comme vous l'avez très justement dit, nous ne devons pas attiser le conflit en cours, surtout durant la phase de préparation d'une compétition aussi importante. Au contraire, nous devons chercher l'apaisement. Il nous appartiendra donc, comme vous nous le proposez, de travailler longuement sur ce dossier pour déterminer les sources du conflit et les solutions à y apporter, dans le cadre d'un dialogue constructif, pour éviter qu'une telle situation se reproduise à l'avenir. Il en va de l'image de l'athlétisme belge, qui ne mérite pas d'être abîmée de la sorte.

M. Thierry Witsel (PS). – Madame la Ministre, il serait effectivement plus sage de débattre de ce dossier dans le cadre de la commission, mais à mon sens, le mal est fait, car un athlète de haut niveau peut difficilement s'entraîner dans de telles conditions. Nafissatou Thiam, qui fait pourtant rayonner la Fédération Wallonie-Bruxelles aux quatre coins du monde, se fait notamment soigner par son kiné en dehors de la tente officielle! Elle mérite bien mieux que le traitement qui lui est infligé.

Du reste, il faudra impérativement revoir le code de conduite, qui constitue un véritable problème depuis de nombreuses années, comme je l'ai rappelé en mentionnant l'exemple de la famille Borlée. En tant que ministre des Sports, vous

avez le devoir de faire en sorte que les athlètes de haut niveau bénéficiant d'un contrat ADEPS soient traités avec le respect qui leur est dû, eu égard à tout ce qu'ils nous apportent.